

Bulletin à Compléter et à retourner

### Adhérent/Licencié

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :

Parent ou représentant légal de l'enfant :

Nom :  
Prénom :  
Adresse complète :  
Tél :  
M@il :

Signature

### Renseignement concernant le club

Nom et adresse du club :

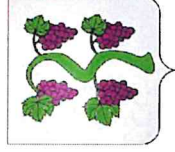
Tél :  
M@il :  
Atteste qu'une licence a été déposé pour :

Coût de la licence :  
Date :

Cachet et Signature du président

## INFOS ET CONTACTS

Bulletin à retourner à



Mairie de Vignot  
13, rue Pasteur  
55200 Vignot

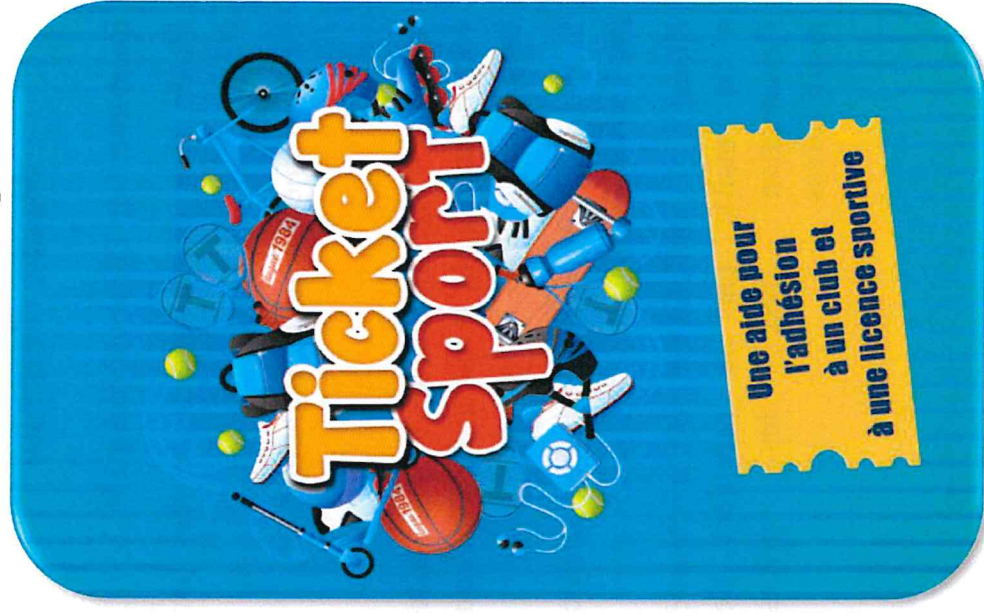
### Conditions :

Vignotins de 6 à 18 ans et étudiants.

Montant de l'aide est fixé à 15€ pour une licence supérieure à 40€, 8€ pour une licence comprise entre 20€ et 39€ et 5€ pour une licence inférieure à 20€

Tout jeune vignotin souhaitant s'inscrire à une associations ou un club de Vignot est éligible à cette aide.

Tu souhaites faire du sport,  
La municipalité de Vignot  
Peut t'aider à financer  
ta licence sportive  
ou l'adhésion à une association  
ou club de Vignot



Mairie de vignot  
13, rue pasteur 55200 Vignot  
Tél : 03.29.91.12.90

M@il : [secretariat@communedevignot.fr](mailto:secretariat@communedevignot.fr)  
Site : [www.vignot.org](http://www.vignot.org)



## Ticket sport à Vignot Mode d'emploi

Le montant de l'aide est fixé à 15€

L'aide sera versée une seule fois par enfant.

Exclusivement pour les Vignotins

**Etape 1 :** Pour bénéficier de cette aide vous devez remplir le bulletin d'adhésion ci-joint au verso.

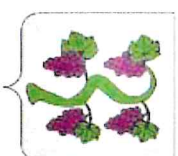
**Etape 2 :** Faire compléter l'attestation par l'association.

**Etape 3 :** Le bulletin est ensuite retourné à la mairie par le président de l'association avec les pièces justificatives.

### INFOS ET CONTACTS

Bulletin à retourner à

Mairie de Vignot  
13, rue Pasteur  
55200 Vignot



#### Conditions :

Vignotins de 6 à 18 ans et étudiants.

Montant de l'aide est fixé à 15€ pour une licence supérieure à 40€, 8€ pour une licence comprise entre 20€ et 39€ et 5€ pour une licence inférieure à 20€

Tout jeune vignotin souhaitant s'inscrire à une associations ou un club de Vignot est éligible à cette aide.

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR AVEC LE BULLETTIN :

- Photocopie de la carte nationale d'identité de l'enfant ou du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois



Mairie de vignot

13, rue pasteur 55200 Vignot

Tél : 03.29.91.12.90

M@il : [secretariat@communedevignot.fr](mailto:secretariat@communedevignot.fr)

Site : [www.vignot.org](http://www.vignot.org)